

LE PASSEPORT SECURITE DE L'ENCADREMENT (formation non réglementaire)

Objectif de la formation

Organiser les chantiers selon les règles de prévention définies par la société.

Objectifs généraux

- Préparation du chantier :
 - Documents de marché,
 - Intervenants responsables de la sécurité sur un chantier,
 - Mes obligations,
 - Autorisations d'habilitations,
 - Responsabilités.
- Mode opératoire :
 - Intégrer la prévention dans le mode opératoire de chaque tâche,
 - Communiquer les mesures de prévention.
- Suivi chantier :
 - Animer le quart d'heure sécurité,
 - Effectuer des audits de contrôle.
- Synthèse :
 - Importance de l'image que nous voulons projeter.

Atouts de la formation

- Responsabilité de l'encadrement
- Identifier ma mission

Publics concernés

Encadrants des TP 77.

Capacités requises

Comprendre le français.

Méthodes

- Apports théoriques en salle
- Q.C.M.

Validation

Attestation de formation.

Durée

1/2 journée - 4 heures